

Le docteur Sarrazin avait obtenu la terre et le fief Saint-Jean, en 1709, par sentence publique d'adjudication, contre les héritiers du sieur Aubert de la Chesnaye.

A la mort de Madame Sarrazin cette propriété resta indivise entre ses deux enfants. Après son mariage, Louise-Charlotte vint résider avec son époux sur la terre Saint-Jean; le chanoine Thierry habitait avec eux; mais il n'y resta pas longtemps, n'ayant pu s'entendre avec le sieur de Varennes, qui lui intenta, en 1747, un procès pour l'obliger à rendre compte de sa tutelle. En 1752, les époux de Varennes s'en allèrent habiter Montréal; Jean-Hyppolite était alors enseigne à pied dans les troupes de la marine. Le 17 mai 1757, il cédait à Jacques Cartier Langevin, marchand à Québec, tous les *droits, prétentions*, que lui et son épouse avaient sur les terres de Saint-Jean et Saint-François, pour la somme de 11,000 livres.

Claude Michel Sarrazin, après de brillantes études, était devenu ingénieur volontaire dans les troupes françaises; il avait épousé à Paris, le 18 octobre 1751, Catherine-Marie de Monceaux, fille de Jean-Christophe-Marie de Monceaux et de Marie-Madeleine Juchereau Duchesnay. Un de leurs descendants, Louis-Pierre Girault d'Avrainville, né en 1856, a été avocat à la Cour d'Appel de Paris. Après bien des recherches, il est parvenu à établir le lien de parenté qui existe entre la famille Girault d'Avrainville, de France, et la famille Gaultier de Varennes, de Québec. Le 7 août 1907, il adressait au docteur Joseph Gaultier de Varennes, de Québec, l'intéressante lettre qui suit :

“Monsieur le docteur,

“ J'ai bien reçu à Paris le 18 mars votre intéressante lettre du 7 mars, et je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre extrême obligeance à me répondre sur votre famille Gauthier de Varennes.

“ Comme vous le verrez, monsieur, par les notes généalogiques ci-jointes, et grâce à vos propres recherches, nous descendons bien d'un auteur commun, le docteur Michel Sarrazin, savant canadien mort à Québec en 1734,